

# Examen préalable de la conception d'une installation d'assainissement non collectif

(Document technique 1)

COMMUNE de	<u></u>	 	 
VILLAGE de : _			

	Cadre réservé à l'administration
Date d'instruction conception	
Date de validation exécution	

### **NATURE DU PROJET**

Dossier déposé dans le cadre d'une :

- O Demande de permis de construire
  - O Construction neuve
  - O Transformation ou agrandissement
- O Réhabilitation ou création du dispositif d'assainissement non collectif sans permis
- O Modification du projet d'installation suite à une précédente conclusion du SPANC négative (projet non conforme)

## **IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Nom Prénom :
Téléphone :
Adresse :
Adresse de la construction (si différente):
Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :

spanc@paysdemauriac.fr

# **CARACTERISTIQUES DU PROJET: \* MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION** Concepteur du projet : (bureau d'études, installateur, autre ...) Nom: Téléphone: Adresse: Installateur : (entreprise ou particulier) - (Si connu) Nom:..... Téléphone: Adresse: **\*** CARACTERISTIQUE DE L'IMMEUBLE Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ? O Oui O Non Si oui, sera-t-il en partie conservé? O Oui O Non Détails des éléments qui seront conservés : MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE Type de résidence O Principale ○ Secondaire Location ○ Autre (préciser : .....) Combien de pièces principales\* (PP) la construction compte-t-elle ? ..... En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales après travaux. \*Au sens de l'article R 111-1-1 du code de la construction et de l'habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.) **AUTRE IMMEUBLE:** (Locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.) Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ? ..... Ouelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? ..... Quel est le nombre d'équivalents habitants retenu (si connu) ? ......

spanc@paysdemauriac.fr

* MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
O Adduction publique
○ Alimentation privée – Merci de préciser par quel moyen (puits, source, etc.) :
. Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?  Oui O Non  N.B : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine
Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ? Oui O Non  N.B : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.
Est-il utilisé pour la consommation humaine ?
Est-il destiné pour l'arrosage des légumes destinés à la consommation humaine ? O Oui O Non
Distance vis-à-vis de l'installation d'assainissement : $\bigcirc$ > 35 m $\bigcirc$ < 35 m N.B : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'îl est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation d'eau humaine.
* COLLECTE DES EAUX PLUVIALES
Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ?  Oui O Non  N.B: si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre.  * CARACTERISTIQUES DU TERRAIN
Existence d'une étude de sol spécifique ? Oui O Non
Surface totalem <sup>2</sup> Surface disponible pour l'assainissementm <sup>2</sup>
. Pente du terrain pour l'assainissement : $\bigcirc$ < 5% $\bigcirc$ de 5 et 10% $\bigcirc$ >10%
. Terrain inondable $  \bigcirc $ Oui $  \bigcirc $ Non $ \bigcirc $ Ne sait pas
. Nappe d'eau présente à moins de 1 m du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) Oui O Non
. Appréciation de la nature du sol (à préciser en cas d'absence d'étude de sol jointe à la présente demande) : ○ à dominante argileuse ○ à dominante sableuse ○ à dominante limoneuse
. Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol : $\bigcirc$ Oui $\bigcirc$ Non
Δ Seule une filière adaptée à votre situation donnera des résultats satisfaisants. Vous devrez faire réaliser, le cas échéant, une étude à la parcelle par un bureau d'étude spécialisé.
OBSERVATIONS (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation):

CCPM/SPANC/N°enregistrement/
Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC Tél : 04.71.68.27.32 Fax : 04 71 68 35 64 spanc@paysdemauriac.fr
Siret : 241 500 271 000 10 Code APE : 8411Z

# **\*** CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETEE

IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.

Partie réservée à l'agent du

SPANC

suffisants pour contrôler le projet ? Oui ONon

PRETRAITEMENT et/ou TRAITEMENT PRIMAIRE	L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires ? (proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage	
<ul> <li>○ Bac à graisse</li> <li>○ 200 litres (eaux de cuisine)</li> <li>○ 500 litres (toutes eaux ménagères)</li> </ul>	privé d'eau) O Oui O Non	
O Autres volumes :litres  N.B: fortement conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m	Le volume du bac à graisses est-il adapté ? O Oui O Non	
○ Fosse toutes eaux Volume :m3	Le volume de la fosse est-il adapté ? O Oui O Non	
NB : les ventilations primaires et secondaires doivent être prévues conformément aux normes en vigueur	Le volume du préfiltre est-il adapté ?	
<ul><li>○ Pré filtre (décolloïdeur)</li><li>Volume :m3</li><li>Est-il intégré à la fosse ?</li><li>○ Oui ○ Non ○ Ne sait pas</li></ul>	O Oui O Non	
○ Autre dispositif (fosse chimique, fosse d'accumulation) :	Dispositif réglementaire ?	
<ul> <li>Toilettes sèches</li> <li>Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.</li> <li>Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) :</li> </ul>		
TRAITEMENT SECONDAIRE	Le dispositif de traitement est- il adapté aux contraintes du	
Epandages en sol naturel (sol en place) :	sol? (perméabilité, nappe, pente, etc.)  Oui ONon	
○ Tranchées d'épandages  Longueur =	Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil ? O Oui O Non	
○ Lit d'épandages		
Surface =m <sup>2</sup> soitm Xm Profondeur =m		
Epandage en sol reconstitué :		
<ul> <li>Filtre à sable à flux vertical non drainé</li> <li>Filtre à sable vertical drainé</li> </ul>		
Longueur =m Largeur =m Surface =m <sup>2</sup> Profondeur =m		
<ul> <li>○ Tertre d'infiltration</li> <li>Hauteur =m</li> <li>Longueur à la base =m</li> <li>Largeur à la base =m</li> <li>Largeur au sommet =m</li> </ul>		

spanc@paysdemauriac.fr

Filière agréée :	Partie réservée à l'agent du SPANC	
Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément :	Filière réglementaire ? O Qui O Non Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu,	
Modèle:		
Numéro d'agrément :	immeuble) ?  O Oui O Non	
Capacité de traitement :EH	0 0	
Dispositifs annexes éventuels		
O Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant)		
Volume de la bâchée :litres		
O Pompe ou système de relevage		
Volume du poste :litres Usage : ○ Eaux brutes   ○ Eaux prétraitées   ○ Eaux traitées		
Osage ! S Eddx Brates S Eddx predidices S Eddx didices		
Modalités d'évacuation des eaux traitées*	Cas de rejet par infiltration :	
*se référer au règlement du SPANC	Le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ?	
O Par infiltration dans le sol en place	Oui O Non	
O Tranchée (s) d'infiltration/d'irrigation (barrer la mention inutile)		
Longueur =ml soittranchée(s) Xm		
Profondeur =m		
Troibingsa		
<ul> <li>Lit d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile)</li> </ul>		
Surface =m <sup>2</sup> soitm		
Profondeur =m		
O Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel (joindre obligatoirement une étude particulière)	Cas de rejet en milieu	
N.B : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu	superficiel : Aucune autre solution n'est	
(si rejet dans un réseau d'eau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)	envisageable ? O Oui O Non	
○ Fossé existant : préciser le type d'exutoire du fossé (si connu) :		
	Y 200	
Propriétaire/Gestionnaire:	Le pétitionnaire possède-t-il l'autorisation de rejeter ? O Oui O Non	
○ Cours d'eau, mare, étang, etc. : nom (si connu) :	Oui Onon	
Propriétaire/Gestionnaire :		
Les eaux traitées se déversent-elles dans un réseau d'eaux pluviales ?		
O Oui Non		
Si oui, veuillez cocher ci-dessus la nature de l'exutoire de ce réseau.		
<ul> <li>Par rejet dans un puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)</li> </ul>	<u>Cas de rejet dans un puits :</u> Le rejet est-il autorisé ?	
Goniare obligationement and etade hydrogeologique)	O Oui O Non	

#### PIECES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE

- Copie de l'étude de définition de dimensionnement et d'implantation de la filière (si réalisée)
- Si l'étude de définition de dimensionnement et d'implantation de la filière n'a pas été réalisée
  - O Un plan de situation de la parcelle 1/25000
  - O Un plan de masse du projet d'installation de l'ANC sur la base cadastrale 1/200 ou 1/500, sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle
- L'attestation d'absence de point d'eau destiné à la consommation en eau potable complétée et signée
- Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'évacuation dans le milieu superficiel)
- La lettre d'engagement du demandeur datée et signée

Maison des Services - Place Gambetta - BP 53 - 15200 MAURIAC Tél : 04.71.68.27.32 Fax : 04 71 68 35 64

spanc@paysdemauriac.fr



# ABSENCE DE POINT D'EAU DESTINE À LA CONSOMMATION EN EAU POTABLE

#### **ATTESTATION**

Je soussigné(e), Mademoiselle, Madame, Monsieur (1),	
déposant une demande de création ou de réhabilitation d'un système d'assainissement non à l'adresse suivante :	collectif,
Références cadastrales des parcelles :	
Pour faire et valoir ce que de droit,  Fait à :  Signature du demandeur ou de son représentant :	
les mentions inutiles	

(1) Rayer

#### **ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts En outre, il s'engage :

- \* A informer le SPANC de toutes modification de son projet ;
- \* A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC;
- \* A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- \* A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- \* A ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- \* A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées);
- \* A s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC

  Une délibération prise par la Communauté de communes du pays de Mauriac fixe le montant de la redevance pour le contrôle de conception et de bonne exécution.

Le tarif est susceptible d'être modifié par délibération. Cette délibération, consignée au recueil officiel de la Communauté de communes du pays de Mauriac est consultable en son siège sur rendez-vous aux heures ouvrables.

A titre indicatif, le montant de cette redevance est de :

- 180 € pour toute demande d'installation accompagnant un dépôt de permis de construire.
- 80 € pour une demande de réhabilitation d'une installation d'assainissement n'accompagnant pas un dépôt de permis de construire.

Fait à : Le :
---------------

Signature du demandeur ou de son représentant :

spanc@paysdemauriac.fr